

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 450

Artikel: M. Renard et Mme Curie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore et toujours le droit au travail!

Dans une conférence faite le 2 avril, à Yverdon, M. J. Musy a préconisé, pour améliorer la situation économique, des mesures excellentes, dont on parle beaucoup, dans tous les pays, mais qu'aucun magistrat, — sauf peut-être M. Mussolini, — n'a eu le courage, la volonté ou... le désir de mettre en pratique: économies, déflation, suppression des subventions, primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, etc. Propos qui font éclater en applaudissements les auditoires, mesures qu'on voudrait voir pratiquées par ceux qui nous ont mis tous, hommes et femmes, dans le péril où nous nous débattions.

Pour remédier au chômage, M. Musy propose ceci: « Il faudra aussi sortir les femmes des usines et des bureaux », phrase recueillie avec empressement par un journaliste qui ne nous veut aucun bien.

Mais M. Musy ne dit point ce qu'il fera des femmes obligées de travailler, s'il les entretiendra, s'il prévoit des mesures pour qu'elles ne meurent pas de faim. Car, enfin, si elles travaillent hors de chez elles, c'est poussées par la nécessité. Le 54 % des femmes suisses n'ont pas de mari pour gagner leur vie, et bien des femmes mariées sont obligées de travailler parce que leur conjoint, qui, d'après la loi (Code civil, article 160), « pourvoit convenablement à l'entretien de la femme et des enfants », est incapable de le faire.

C'est à quoi ne pensent jamais ceux qui attaquent, critiquent, et cherchent à empêcher le travail de la femme, sans comprendre que ce droit au travail est imprescriptible, que c'est une monstruosité d'imposer aux femmes, qui ne peuvent se défendre dans les conseils de la nation, des mesures attentatoires à la liberté, des mesures contre lesquelles elles sont désarmées.

Tout doux, me souffle ma voisine, tout doux. Ne savez-vous pas que l'homme est le protecteur naturel de la femme ?

S. B.

Une déclaration des femmes françaises

Lors de la dernière réunion à Paris des « Etats Généraux de la Femme » (manifestation que l'on peut comparer à nos « Journées de Femmes »), mais sur une plus vaste échelle (Réd.), une déclaration répondant aux attaques incessantes contre le travail féminin a été votée en ces termes:

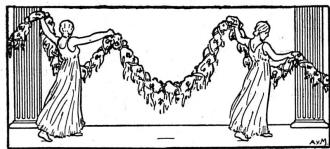
Les femmes, s'étant mises d'accord sur le principe d'une société basée sur la liberté et l'épanouissement de la personne humaine, affirment leur volonté d'y avoir leur place intégrale comme individu au même titre que l'homme.

1. Dans la société actuelle, le travail individuel étant la condition unique de l'existence de chacun, le travail est un droit pour tous, hommes et femmes, et ne saurait en aucun cas être considéré comme une faveur.

2. Dans la société postrévolutionnaire, le droit fondamental de chacun est le droit à la vie; le travail est un service social que doit l'individu à la collectivité qui le fait vivre; et la société doit mettre chacun en état de fournir un travail approprié à ses capacités.

3. Tout ce qui précède s'applique aux hommes comme aux femmes.

4. Le travail de la femme choisissant de rester au foyer étant considéré comme un service social doit être doté d'un statut professionnel.



A travers les Sociétés

L'Association suisse pour la Société des Nations vient d'avoir à Berthoud sa quatorzième assemblée annuelle. La section de Lucerne avait présenté une proposition d'entente internationale pour la protection de la liberté de conscience et de religion, qui suivit une vive discussion, ainsi qu'une résolution acceptée par 38 voix contre 25:

« Dans son assemblée générale de Berthoud, l'Association suisse pour la Société des Nations reconnaît le principe de la liberté de croyance et de conscience qui est le fondement nécessaire d'une paix durable et elle prendra position sur les possibilités d'action dans sa prochaine séance. »

L'après-midi fut consacrée à d'intéressantes conférences.

* * *

Le Congrès extraordinaire des Lyceums a siégé du 14 au 17 mars au Club de Genève dans une atmosphère de cordialité facilitant les discussions et permettant d'établir des relations utiles pour l'avenir. Le Bureau international résidera en Suisse jusqu'au Congrès régulier qui aura lieu à Berlin à la fin de septembre. Le beau temps, un accueil charmant et des expositions d'art et de photographie ont égayé cette réunion.

* * *

L'Union féminine des carrières libérales et professionnelles a tenu une assemblée générale, le 28 mars, à Lausanne, sous la présidence de Mme Schroeder-Roorda, et a renouvelé son Comité. Elle entretient des relations suivies avec divers clubs américains. Elle a adhéré à la Centrale lausannoise des Sociétés féminines, qui établit des contre-propositions au projet communal de réglementation du service domestique.

L'Union va s'efforcer de recruter de nouveaux membres, de créer des sections dans diverses villes suisses, et des groupements de jeunes. Elle continuera de faire donner des conférences par ses membres, et d'organiser des expositions d'entraide. Elle projette une excursion en commun à Clarens pour rendre visite à un de ses membres, Mme Scherz, directrice de la pension des Sorbiers.

Maman n'a pas besoin de vacances...

« Mais non, dit le petit écolier, puisqu'elle ne va pas en classe. » ... « Ma femme se repose quand elle veut, elle n'a pas besoin de vacances », dit un bon mari dans l'innocence de son âme...

Ecoutez ce qu'en dit la principale intéressée, ce qu'elle répond à l'enquête de son journal: « Je n'ai jamais eu de vacances depuis vingt-deux ans que je suis mariée, et j'ai pourtant un si grand besoin de repos... »

« Même quand j'étais écolière, je n'ai jamais connu les vacances, écrit une deuxième maman. Il fallait, alors déjà, aider aux travaux de la ferme... aujourd'hui, j'ai bien mal au dos... »

« L'argent m'a toujours fait défaut », écrit-on de l'Argovie. — « J'ai eu sept fils en sept ans », nous dit une coiffeuse. « Si j'avais seulement huit jours de repos... » ajoute-t-elle.

Une maman de Zurich s'écrie: « Vingt-deux ans de mariage, six enfants, une vie très dure, surtout pendant la guerre; j'ai toujours travaillé en fabrique, et maintenant je chôme. Ah! les vacances, j'en ai terriblement besoin! Mais je ne puis m'en offrir. »

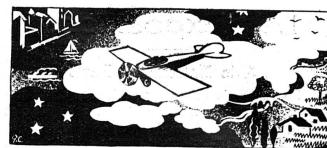
« Vacances? Oh! oui! Je suis à bout de nerfs, et depuis six ans n'ai pas eu un jour de détente. »

D'une lettre datée d'Arbon: « J'ai 54 ans, et en vingt ans n'ai eu que dix jours de vacances. » Une paysanne dit: « Pour celle qui n'a qu'un petit domaine, il n'y a jamais de temps ou d'argent à consacrer aux vacances. J'ai pu aller six jours chez mes parents en 1924... Et c'est tout! » — « Du repos, dans un coin tranquille, sous des arbres, dans le bel Emmental, peut-être... ce serait le rêve, dit une autre suisse. Mais ce ne peut être qu'un rêve... »

Et voilà comment des femmes écrasées par une

tâche journalière, qui dépasse généralement leurs forces, aspirent de tout l'élan de leur cœur accablé et de leur corps surmené, à un repos, à des vacances dont elles ne connaîtront jamais le bienfait. Mais, n'est-ce pas, maman qui ne va pas à l'école, et qui a seulement le ménage à faire, — et mille autres choses sans plus d'importance, — n'a pas besoin de vacances?

J. V.
(Adapté de l'allemand, du « Frauenrecht ».)



Correspondance

Les femmes et les partis politiques
New-York, le 22 mars 1935.

Mademoiselle,

Me référant à l'article de Mme Bonard, qui a paru le 23 février dans le *Mouvement Féministe*, sur les femmes et les partis politiques, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je partage l'opinion de Mme Bonard.

Une offre pareille ne se présente pas tous les jours, et je suis de l'opinion qu'il faudrait profiter de l'accepter le plus vite possible.

Si nous nous abstensions, en maintenant une attitude passive, ou si nous refusons notre collaboration, ce ne serait qu'une démonstration tacite ou ouverte que nous ne nous intéressons pas à la politique.

Je suis de l'opinion que, si les femmes ont la possibilité d'appartenir à un parti politique, c'est un des meilleurs moyens de propager l'avancement du suffrage féminin, plutôt que de nous borner à travailler uniquement dans les organisations féministes.

Les hommes, qui forment aujourd'hui les différentes organisations politiques, s'habitueront à la présence des femmes et au valable appui qu'elles pourraient leur donner dans le domaine politique. Ils finiront par comprendre que notre collaboration leur est indispensable. Dès qu'il sera possible de les convaincre de l'utilité de cette collaboration, nous obtiendrons la reconnaissance voulue, sans dire que la participation des femmes dans les partis politiques est un bon moyen de propagande féministe.

Nous ne savons que trop bien que toute la politique se fait aujourd'hui exclusivement à l'intérieur des partis, et que si on veut exercer une certaine influence, il ne faut pas se tenir à l'écart.

Il faut ainsi accentuer notre intérêt par notre présence. Nous n'arriverons à notre but que si nous collaborons activement et continuons la propagande de nos intérêts.

En outre, il ne faut pas oublier que la participation dans les partis politiques est un moyen unique de nous éduquer politiquement, même si nous n'avons pas le droit de vote. En même temps, nous aurions la possibilité d'exercer une certaine influence sur les affaires de l'Etat, l'élaboration de projets de lois, etc.

Ici, en Amérique, on ne peut s'imaginer une assemblée politique sans la présence de femmes qui y jouent un rôle important. Leur intérêt est apprécié, de sorte que les femmes sont devenues indispensables dans la politique américaine.

Il est difficile de concevoir qu'il n'en serait pas ainsi en Suisse, et en conséquence je ne puis qu'approuver chaleureusement la démarche entreprise dans ce pays.

Veuillez, etc.

M. NEF.

M. Renard et Mme Curie

Le *Journal* rapporte un joli mot du regretté gouverneur général à Mme Curie, qu'il admirait profondément.

Un jour, qu'en qualité de préfet de la Seine il rendait visite au laboratoire de la grande savante, celle-ci lui montra quelques-uns des travaux auxquels elle s'intéressait à ce moment-là, et lui demanda son avis...

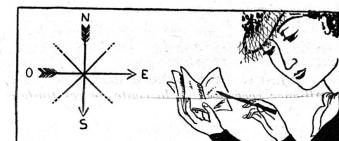
— Mais... je ne sais pas... répondit modestement Edouard Renard.

— Allons!... Un homme comme vous — insista Mme Curie — a toujours une réponse préte!

— Oui!... répondit le préfet; mais c'est qu'avec une femme comme vous... je ne suis plus... un homme « comme moi »!

La sagesse du maréchal Foch

« Il faut bien faire tout ce qu'on fait. J'ai fait de mon mieux. N'importe qui peut en faire autant. »



Carnet de la Quinzaine

Mardi 30 avril:

GENÈVE: Taverne de la Madeleine, à 17 h.: Assemblée générale de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — La partie administrative sera suivie d'une causerie de Mme Chevassu, agent du Dispensaire antialcoolique genevois, sur des cas observés d'alcoolisme féminin.

Par raison d'économie, aucune convocation particulière ne sera envoyée. En conséquence, les membres de la Ligue sont priés de retenir cette annonce.

Mercredi 22 mai:

BUSSIGNY: 20^{me} Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud: 9 h. 30: Thé au restaurant sans alcool « au Bluet »; — 10 h. Grande salle: Assemblée générale, 1. Bienvens, 2. Appel des délégués et invités, 3. Procès-verbal, 4. Rapport du Comité, 5. Rapports de caisse et des vérificatrices, 6. Election du Comité, de la présidente et des vérificatrices. Rapports des Unions de Lavaux et de Montreux. — 11 h. 15: « L'aide aux jeunes par le travail », par M. Brasseler, pasteur à Crissier. — 12 h. 30: Diner à la grande Salle (3 fr. 50). 14 h. 30: Grande Salle: « Les problèmes actuels du travail féminin », par Mme Thibert, du Bureau international du travail, à Genève. — 16 h. 15: Thé offert par l'Union des Femmes de Bussigny.

Apprenez sans peine L'Anglais, l'Allemand L'Espagnol, l'Italien

Grâce à la méthode et aux disques
„Assimil“, Envoyé gratuit de la brochure
d'essai des 7 premières leçons.

Librairie PRIOR - Corraterie, 9 - Tél. 45.071

Le Mouvement Féministe

se vend au n° 111
à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE